

### **Edito**



### Philippe DAULY, Maire

a question que vous me posez le plus souvent concerne le pont de « La Mare Plate » : « Quand allons-nous faire faire les travaux et rouvrir la route ? »

J'aimerais pouvoir y répondre mais, comme je l'ai expliqué à ceux qui m'ont interrogé, cela ne dépend pas de nous. Nous devons obtenir un certain nombre d'autorisations, et les délais sont longs. Si tout va bien, les travaux auront lieu en octobre et nous pourrons rouvrir la route en novembre, sinon ce seront des travaux au printemps 2024, pour une réouverture en Mai ou Juin.

Je voulais également aborder un sujet qui fâche : les animaux !

Depuis le début de l'année, j'ai connu un nombre important de réclamations pour les chiens et chats en divagation, et ce à toute heure, le week-end et même à mon domicile. Un jour, j'ai entendu quelqu'un dire : l'esprit, c'est comme un parachute, ça ne sert que si c'est ouvert! je pense qu'il suffit d'un dialogue correct avec ses voisins pour trouver une solution.

Je ne me suis pas présenté au poste de maire pour régler les problèmes de chiens et de chats!

A toute fin utile, j'ai demandé au conseil municipal de prendre une adhésion à chenil service, afin d'avoir une solution pour faire enlever les animaux errants.

Parmi les satisfactions, la réalisation du pump-track.

Faire un investissement c'est bien mais c'est surtout la fréquentation et les échos qui nous reviennent qui donnent un sens à nos choix ; même si nous ne ferons jamais l'unanimité, voir les enfants et les adultes prendre du plaisir sur ce parcours suffit à apporter un peu de joie.

Nous démarrons en ce moment les travaux de réhabilitation du site des Aulnays. J'ai eu beaucoup de questions pour savoir s'il était possible d'y pêcher. Après avoir pris contact avec la trésorerie de Dinan pour savoir comment gérer une éventuelle vente de carte de pêche, il semble préférable de confier la gestion de la pêche à une association. J'ai demandé à quelques pêcheurs d'y réfléchir. J'aimerais mettre en place un règlement pour 2024. Pour cette année, les Bourseulais sont autorisés à pêcher en respectant bien sûr les règles de propreté du site.

Les vacances sont peut-être déjà commencées pour certains d'entre vous, je vous les souhaite belles et ensoleil-lées. C'est vraiment le moment de récupérer des forces et de faire le plein de bonne humeur, qui, je l'espère vous accompagnera toute l'année. Bonnes vacances à tous.

### **Sommaire**

| Édito   | 2       |
|---|---------|
| Informations municipales                            | 3-8     |
| Compte-rendus des séances<br>de Conseils Municipaux | 9-11    |
| Etat-civil, Urbanisme                               | 12      |
| Vie de la commune                                   | . 13-14 |

| Vie quotidienne                          | 15-21  |
|--|--------|
| Vie associative, calendrier des fêtes    | . 2225 |
| Artisans-Commerçants                     | 25     |
| Infos utiles<br>Coordonnées des services | 26     |
| Déchetteries                             | 27     |

#### **MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN**

Anne-Claude MORIN
Elise LEROY
Ludivine ALVES PEREIRA
Lydie RAMEZ
Sabrina VOISIN
Yves BRUNET
Philippe DAULY

### **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Philippe DAULY, Maire

#### **RÉALISATION ET IMPRESSION**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

#### **DISTRIBUTION**

620 exemplaires

Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17

mairie@bourseul.fr

### Informations municipales

### **Deux commémorations**



Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.





8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire! Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples.







### **Communiqués Mairie**

### **Recensement militaire**

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire... Cette déclaration entraîne aussi l'inscription sur les listes électorales automatiquement à leur majorité.

Les documents à fournir sont une pièce d'identité et le livret de famille. Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile. Si le délai des 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches mais il est conseillé de le faire le plus tôt possible.

### Liste électorale

Si vous désirez vous inscrire et participer aux votes des prochaines élections, venez-vous faire connaître au secrétariat de la mairie, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date des élections.

### **Informations municipales**

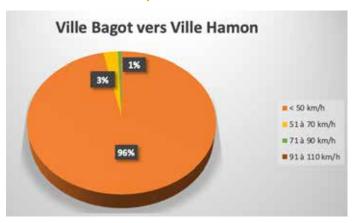
### Radars pédagogiques

Dans la période de décembre 2022 à février 2023, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse dans le village de « La Ville Bagot » et sur deux routes passantes du bourg de Bourseul : la rue des Templiers et la rue de l'Hermine. Voici les résultats de nos mesures :

### LA VILLE BAGOT

Mesures effectuées sur la période de décembre 2022. Voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le quartier et sortant du quartier.

### → Sens entrant dans le quartier



Le nombre de véhicules concerné est de 292.

La vitesse moyenne est de 30.4 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 40 km/h. La vitesse maximum relevée est de 74 km/h. (concerne 2 véhicules)

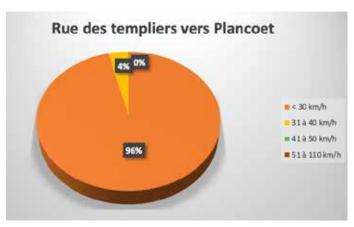
8 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 51 et 70 km/h, 0 Véhicules n'a atteint une vitesse comprise entre 91 et 110 km/h.

### LA RUE DES TEMPLIERS

Les mesures ont été effectuées dans le courant du mois de janvier 2023, dans le sens Bourseul vers Plancoët.

Une attention toute particulière a été donnée à ces mesures du fait de la proximité avec l'école publique de Bourseul.

### → Sens entrant dans le quartier



Le nombre de véhicules concerné est de 27 694.

La vitesse moyenne est de 21.9 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 26 km/h. La vitesse maximum relevée est de 58 km/h.

0 Véhicule a atteint une vitesse comprise entre 60 et 110 km/h.

### → Sens sortant du quartier



Le nombre de véhicules concerné est de 624.

La vitesse moyenne est de 27.4 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 36 km/h. La vitesse maximum relevée est de 71 km/h.

13 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 51 et 70 km/h 0 Véhicule a atteint une vitesse comprise entre 91 et 110 km/h.

### → Sens sortant de la rue



Le nombre de véhicules concerné est de 1 017.

La vitesse moyenne est de 21.6 km/h.

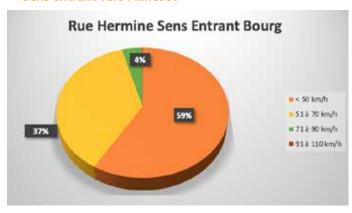
85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 26 km/h. La vitesse maximum relevée est de 47 km/h.

0 Véhicule a atteint une vitesse comprise entre 91 et 110 km/h.

### LA RUE DE L'HERMINE

Les mesures ont été effectuées dans le courant du mois de février 2023

#### → Sens entrant vers Plancoët



Le nombre de véhicules concerné est de 21 212.

La vitesse moyenne est de 48.8 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 61 km/h. La vitesse maximum relevée est de 110 km/h.

26 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 91 et 110 km/h.

#### → Sens sortant vers Jugon-les-Lacs



Le nombre de véhicules concerné est de 21 371.

La vitesse moyenne est de 51.8 km/h.

85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 62 km/h. La vitesse maximum relevée est de 139 km/h.

45 Véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 91 et 140 km/h.

dont 4 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 120 et 140 km/h

et 17 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 100 et 119 km/h.

### Globalement, les vitesses sont bien respectées sur les quartiers de la Ville Bagot et la rue des Templiers.

Attention aux mauvais résultats sur la rue de l'Hermine ! Il y a beaucoup trop de dépassement de la vitesse limitée à 50 km/h dans le bourg et 30 km/h au niveau des ralentisseurs.

**Rappel :** Nous avons un taux de passage de véhicules d'environ 1 400 véhicules /jour sur cette route. Les mesures de contrôle radar se font dans des lieux où il y a des circulations piétonnes régulières et des passages d'enfants. Pensez à nos enfants : **levez le pied s'il vous plaît!** 



Petit rappel de prévention routière :





Source : Prevention Routière

### Recensement de la population

Nous tenons à remercier les 535 foyers représentant 463 résidences principales et 72 résidences secondaires ou occasionnelles qui ont pris le temps de répondre au questionnaire de recensement en janvier et février derniers. Vous représentez 1 104 personnes.

Vous avez été 336 foyers (représentant 865 personnes) à le faire par internet et 200 foyers ont ouvert leur porte à nos agents recenseurs avec bienveillance.

Par contre, 47 foyers, représentant – selon l'état de nos connaissances – 131 personnes, ont refusé de répondre à ce recensement et ce malgré les nombreuses relances, visites, appels téléphoniques voire courrier des agents des secteurs. Ce nombre va nous situer dans les « mauvais élèves » répertoriés par l'INSEE. Nous ne pouvons que regretter ce manque de civisme des personnes concernées car la dotation générale de financement que percevra la commune durant les 5 années à venir sera amputée de ces non déclarations.

La dotation étant d'environ 165 € par personne, nous vous laissons le plaisir de calculer quel sera la perte de recettes communales...

Anne-Claude MORIN, Coordonnatrice du recensement et Adjointe au Maire

### Informations municipales

### Le Pump Track

J'ai souhaité rencontrer des pratiquants pour connaître leur avis sur le parcours Bourseulais. Je suis allé voir la famille MENOT où Guillaume, le papa, et ses deux fils Axel (13 ans) et Raphaël (7 ans) sont des passionnés de cette discipline.







Le papa a longtemps pratiqué le moto-cross. Il est venu au pumptrack pour ses enfants, et m'a expliqué le plaisir que procure un parcours où la notion de compétition n'existe pas. La solidarité et les échanges entre passionnés permettent à chacun de s'améliorer, et de voir de nouvelles possibilités d'utiliser le parcours.

Axel lui, aime le vélo, mais pas la compétition. Au pumptrack, il rencontre de nouveaux copains, de Bourseul ou ailleurs, et crée des liens. On peut dire de lui qu'il s'envoie en l'air, et les photos, que le papa m'a montrées, le prouvent.

Il essaie d'y aller un peu tous les jours, voire plusieurs fois par jour quand c'est possible.

J'ai demandé à Raphael s'il recherchait plutôt la vitesse ou les sauts, il m'a donné une réponse de normand en disant aimer les deux. Il m'a également expliqué des termes techniques comme les « whip » qu'il maitrise déjà.

La famille m'a également signalé qu'il y avait une bonne entente entre les différents pratiquants car on trouve sur le parcours des VTT, BMX, trottinette, rollers, draisienne. Le papa me rappelle aussi que le casque est obligatoire comme cela est signifié sur le panneau à l'entrée.

Guillaume et ses enfants ont écumé les parcours Costarmoricains, peut-être sont-ils un peu chauvins ? mais leur parcours préféré est celui de Bourseul.

J'en profite également pour répéter que le parcours est strictement interdit à tous les véhicules motorisés, et que la rue Jules Ferry qui accueille le parcours est en sens unique pour tous les véhicules.

Philippe Dauly



### L'étang des Aulnays

L'étang des Aulnays fait peau neuve! La Mairie engage des travaux pour permettre la mise à disposition aux Bourseulais d'un site convivial de balades et de détente.



Nous avons commencé par nettoyer l'étang des algues qui tapissaient l'étendue d'eau. C'est une opération spectaculaire qui s'est faite avec un drôle d'engin.

Les algues ont été mises à sécher et serviront d'amendement.

### D'autres opérations sont prévues, il s'agit en autre de :

- > mettre en place un assainissement afin de respecter les règles environnementales,
- refaire une réhabilitation du local de réception (toiture et remise en état des murs),

➤ Installation d'une clôture, afin de protéger l'accès à la départementale qui est très passante.

En raison des travaux réalisés, ce lieu ne pourra permettre les locations au public de ce lieu festif que courant de l'été 2024. Si vous souhaitez réserver ce lieu de détente, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie de Bourseul.

Les résidents de l'EHPAD du « petit Billy » de Plancoët, accompagnés du personnel de l'EHPAD sont venus profiter du cadre de l'étang des Aulnays.

Ils ont été accueillis par Philippe DAULY, et Yves BRUNET afin de visiter le site et participer au repas en commun pris dans ce cadre agréable.

Dans l'après-midi, Madame Hélène GECS leur a présenté ses chevaux miniatures américains AMHA (Américain Miniature horse association).

### 3 chevaux ont participé à cet après-midi convivial :

2 juments : Marielunds Exclusive Colormix, dite Lily 6 ans et Wisteria Patton that Buckeroo Belle, dite belle 18 ans, accompagnée de sa fille de 2,5 mois : Nirvana Sensation of Minibreizh et l'étalon Génépi Minibreizh de 13 ans.

Cette démonstration hippique a bien plu aux résidents qui ont pu toucher, bouchonner et donner à manger aux chevaux.

Si vous souhaitez contacter Hélène GECS pour des démonstrations équestres et pour des petites balades en cariole, vous pouvez la joindre par courriel : ulloa.gh@gmail.com





### **Informations municipales**



### L'extension du restaurant scolaire

En projet depuis 2020, l'agrandissement du restaurant scolaire de Bourseul touche à sa fin. Quelques travaux sont encore nécessaires, cependant, les locaux sont aménagés et utilisés.

Cet investissement de près de 200 000 € HT était devenu indispensable pour répondre aux règles d'hygiène.

Afin d'y répondre, nous avons construit un vestiaire hommes et femmes, créé un local de réception des matières premières, ainsi qu'une réserve pour les denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas préparés, à l'attention de nos 150 convives /jour par notre cuisinière Ghislaine Floc'hlay; et bâti un local « déchets » fermé.

En mai 2023, le laboratoire « LABOCEA », organisme de contrôle basé à Ploufragan, est venu réaliser le diagnostic annuel d'hygiène alimentaire de notre cuisine autonome.

Nous avons obtenu la note de 85,6% pour la tenue et la gestion de notre restaurant. Cette cotation est le reflet de la bonne maîtrise de nos conditions de travail : normes d'hygiène, traçabilité des produits et des repas, respect du plan de maîtrise sanitaire.

Félicitations aux équipes pour l'obtention de ce bon résultat.





### **Conseils municipaux**

# Compte rendu des conseils municipaux de janvier à juin

### Travaux restaurant scolaire

Des travaux supplémentaires ont été demandés pour l'ajustement des caillebottis sous l'auvent et la fourniture d'une rampe amovible pour les livraisons. Le coût supplémentaire est de 381.49€ HT, le marché passe donc de 2628.27€ HT à 3009.76€ HT. Le conseil municipal valide l'avenant au lot n°5 serrurerie.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires sur le réseau des eaux pluviales. Monsieur JOSSELIN présente le devis proposé par la société GRANIT JAUNE pour 2 023.00€ HT, le conseil municipal donne son aval pour la réalisation de ces travaux.

Des changements ont également été nécessaire sur le lot électricité, un avenant au marché est proposé pour 1 187.20€ HT, ce qui porte le marché final à 11 616.61€ HT. Cet avenant est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

# Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que cette demande de DSIL a déjà été effectuée mais refusée. Toutefois il est possible de la solliciter de nouveau au titre de l'année 2023. Monsieur le Maire propose donc de solliciter de nouveau une aide financière au titre du DSIL pour l'année 2023, la base restant la même que dans le dossier initial. Le conseil municipal donne son accord et autorise monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

### **Pump Track**

La commune a validé le projet proposé par la société SARL P TRACKS, cette société fait appel à un sous-traitant qui sera rémunéré par la commune. La répartition est la suivante : Travaux de terrassement pour un coût de 10 390.00€ HT pour le sous-traitant EURL YANN COUSTÉ, le solde, à savoir 109 995.00€ HT, à la société P PRACKS. La commune mettra à disposition un point d'eau et se charge de fournir un complément de terre végétale si besoin. Cette répartition est validée à l'unanimité. Suite à la réalisation des travaux, le conseil municipal accepte un complément de prix de 850.00€ HT qui correspond au chargement et transport de la terre végétale fournie par la commune.

### Rémunération des agents recenseurs

Quatre agents recenseurs ont été nommés pour la période du 18 Janvier au 19 Février (plus deux réunions de préparation avant), il convient au conseil municipal de fixer leurs rémunérations. La proposition est de 1 013.00€ brut pour les agents et 800.00€ brut pour le coordonnateur. Le conseil municipal entérine cette proposition.

### **Devis voirie**

Madame ABBÉ propose un devis de 805.00€ HT de la société SARL JSTP pour des travaux afin de limiter les écoulements d'eaux pluviales chez un particulier au « Pont-Loyer ». Le conseil municipal accepte ces travaux pour le montant indiqué.

### Compte administratif et de gestion

### **LOTISSEMENT DE LA LOUVELAIS :**

En exploitation, les dépenses s'élèvent à 186 761.67€ et les recettes à 185 058.50€. L'excédent antérieur reporté est de 251 310.18€, ce qui donne un excédent de clôture de 249 607.01€.

En investissement, les dépenses sont de 30 000.00€ et les recettes de 183 386.67€. Le déficit antérieur était de 38 736.55€, le solde 2022 est donc en excédent de 114 650.12€

Les comptes de gestion et administratif étant identiques, le conseil municipal valide les comptes 2022 tel qu'ils ont été présentés ci-dessus.

### **BUDGET COMMUNE:**

Pour les comptes de gestion en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 896 453.83€ et les recettes à 1 172 326.52€. Il existait un excédent antérieur capitalisé pour 64 192.83€, l'excédent de clôture 2022 est donc de 340 065.51€

En investissement les dépenses sont de 680 611.31€ et les recettes de 384 370.31€. Il y avait un excédent antérieur capitalisé pour la somme de 263 954.74€, ce qui donne un déficit de 32 286.26€ pour l'année 2022.

Pour les comptes administratifs, nous reprenons les mêmes chiffres auxquels ils convient de rajouter les restes à réaliser en investissement qui sont de 208 800.00€ en dépenses et 110 974.00€ en recettes. Le conseil municipal valide les comptes de gestion et administratif tels que présentés ci-dessus.

### **AFFECTATION DU RÉSULTAT :**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la nécessité de reporter l'excédent de fonctionnement du budget 2022 au budget 2023. Pour garder le principe habituel, la proposition est d'affecter 270 000.00€ à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) du budget investissement, et le solde, à savoir, 70 065.51€ au budget fonctionnement à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

### Création de lotissement

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de créer un budget annexe pour le futur lotissement situé à « La ville es Robert » et dit du « Clos Grasset ». Ce budget sera assujetti au régime de TVA. Monsieur le Maire fait également part aux conseillers que les modifications demandées lors de la présentation initiale du projet ont été prises en compte par la société INFRACONCEPT.

Le conseil municipal valide la création du budget lotissement et le plan définitif du lotissement qui fera l'objet d'un permis d'aménager. Il autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

### **Conseils municipaux**

### **BUDGETS 2023**

### Lotissement de la Louvelais :

Le budget proposé s'équilibre à 286 354.39€ en dépenses et recettes de fonctionnement, et à 150 000.00€ en section d'investissement soit un total de 436 354.39€. Le conseil municipal valide cette proposition.

### Lotissement du Clos Grasset :

Le budget total de lotissement est de 963 040.00€ qui sont répartis en 481 520.00€ en dépenses et recettes de fonctionnement et la même somme en dépenses et recettes d'investissement.

### Budget commune :

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 1447 883.90€. Quelques chapitres ont vu leur budget subir une importante augmentation en prévision des tarifs 2023. Il s'agit du compte 60612 (électricité), du compte 60623 (alimentation cantine) et une dotation exceptionnelle sur le compte 615231 pour la réfection de plusieurs chemins d'exploitation. En section investissement, le budget est équilibré à hauteur de 1 265 519.74€. On peut noter le capital des remboursements de prêt pour 58 000€, la réalisation du pump-track pour 132 000.00€ TTC, le solde des travaux du restaurant scolaire pour 70 400.00€ TTC, le projet d'extension de garderie a été inscrit pour 240 000.00€ TTC (ce sera plutôt une réalisation 2024), un programme voirie conséquent, une enveloppe de 60 000.00€ est affectée pour l'achat de divers petits équipements tel qu'un broyeur de végétaux, ou un pare-ballon au terrain de foot. Un montant de 120 000.00€ est également prévu pour la rénovation du bâtiment et du site de l'étang des Aulnays. Bien qu'ayant du mal à obtenir les informations et les estimations, nous avons affecté un montant de 150 000.00€ en prévision de la réparation du pont de la mare plate. Pour financer cela, nous avons sollicité de nombreuses subventions parmi lesquelles la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), le DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), le plan de relance, le fond de concours de Dinan Agglomération, le contrat Départemental (enveloppe de 149 000.00€ attribuée à la commune pour la période 2022/2027), l'ANS (Agence Régionale du Sport) le tout pour un montant proche de 400 000.00€. A noter que les aides attendues pour le projet d'extension de la garderie et une partie de celle concernant la réfection du pont de la Mare Plate n'étant pas connues, elles n'ont pas été inscrites au budget 2023.

### Impots locaux

Le budget a été voté avec des taux inchangés, à savoir :

Foncier bâti 41.10% soit : 301 838.00€ Foncier non bâti 74.54% soit : 81 249.00€ Taxe d'habitation (RS) 17.22% soit : 24 503.00€

Total: 407 590.00€

### Taxe d'habitation

Actuellement et depuis la réforme, seules les résidences secondaires sont assujetties à la Taxe d'habitation dite THRS. Les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) nous informent de la possibilité de mettre en place une taxe d'habitation sur les logements vacants THLV. Le taux de cette taxe ne pourra pas être différenciée de la THRS. Le conseil municipal opte pour la mise en place de la THRS qui s'appliquera à partir de 2024.

### Extension de la garderie

Le conseil municipal a lancé une consultation pour le projet d'extension de la garderie périscolaire pour un montant de travaux estimé à 180 000.00€ HT. Trois sociétés ont répondu. Il est proposé de retenir le moins disant qui est le cabinet ROUILLÉ/DORY de Vildé-Guingalan dont le taux de rémunération est de 11%, contre 13 ou 13.5 pour les deux autres réponses.

Le conseil municipal valide ce choix.

### Pont de la Mare Plate

Suite à la fermeture de la route due au contrôle du pont, nous avons contacté le bureau d'étude CETIA INGENIERIE, spécialisé en travaux en milieux aquatiques, afin d'obtenir une proposition financière, pour l'étude de rénovation du pont. La proposition est de 13 650.00€ HT, bien en deçà des montants estimés par CEREMA, organisme en charge du contrôle des ponts. Le conseil municipal retient cette proposition afin de pouvoir avancer au plus vite sur ce dossier.

### Terrain gens du voyage

En collaboration avec Dinan Agglomération, la commune de Bourseul a opté pour l'aménagement du terrain au bord des lagunes pour répondre aux besoins en accueil des gens du voyage. La commune prend à sa charge la mise en place d'un sanitaire. Après avoir étudié plusieurs solutions (location, occasion, ...) le conseil municipal a retenu l'achat d'une cabine de chantier pour un montant de 1 100.00€ HT.

### Plan d'eau des Aulnays

Après avoir envisagé de vider le plan d'eau pour pouvoir nettoyer les herbes présentes, la commune s'est vu proposer une solution qui consiste à venir avec un engin amphibie qui procède au faucardage puis au ramassage des herbes. La société SERVICE ENVIRONNEMENT NATURALIS nous propose ce service pour un montant de 2 220.00€ HT. Au vu de ce coût, le conseil municipal opte pour retenir cette solution.

### Conventions

Voirie: Considérant que Dinan Agglomération dispose des compétences et des moyens nécessaires pour mener à bien les travaux de voirie, assurer la maîtrise d'ouvrage unique durant le temps nécessaire à la réalisation des travaux programmés, le conseil autorise monsieur le Maire à signer la convention d'ouvrage unique 2023 liant Dinan Agglomération et la commune de Bourseul.

Eaux pluviales: Monsieur le Maire rappelle que c'est Dinan Agglomération qui exerce la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) en lieu et place des communes membres. Si l'agglomération reste titulaire de la compétence, en réalité ce sont bien les communes qui assument cette compétence. Une convention est nécessaire pour en fixer l'application. Après en avoir pris connaissance le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

### Contrat fourrière

Constatant les difficultés de plus en plus nombreuses liées aux animaux errants et les réclamations reçues en mairie, Monsieur le Maire souhaite la mise en place d'un contrat avec chenil services. La société, qui se nomme maintenant SAS SACPA, a proposé deux solutions : la première solution comprend la capture des animaux captifs ou errants à l'aide de moyens adaptés, et l'enlèvement des animaux morts de moins de 40 kilos, et ce 24/24, pour un contrat annuel forfaitaire de 1 200.00€ HT, la seconde propose le même service mais limité aux jours et heures ouvrés pour un coût de 898.08€ HT. Le conseil opte pour la solution la moins onéreuse par 12 voix pour et 2 abstentions.

### Motion de soutien

Le projet de carte scolaire pour la rentrée 2023 prévoit la fermeture de 45 classes dans le département des Côtes d'Armor. Un collectif s'est formé pour s'opposer à ce projet. Le conseil municipal décide d'apporter son soutien à ce collectif 45 classes, de demander l'annulation des fermetures de 45 classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor, dit que la présente délibération sera transmise au recteur d'académie, au Préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor.

## Participation au fonctionnement de l'école

Comme chaque année le conseil municipal doit voter le montant qui sera demandé aux communes extérieures sans école pour la participation aux frais de scolarité. Depuis l'année dernière, le tarif doit être différent entre les classes maternelles et les classes élémentaires. Pour l'année scolaire 2022/2023 ce montant est fixé à 1 200.00€ par élève pour les maternelles et à 480.00€ par élève pour les élémentaires. Cela représente une somme totale d'environ 26 000.00€.

### **Subventions**

Suite à la demande fournie par l'association moto club de Bourseul qui n'utilise pas de locaux, une subvention de 360.00€ lui est attribuée.

L'association de développement sanitaire de la Côte d'Emeraude (qui intervient auprès des personnes âgées) a sollicité une aide financière sur la base de 0.35€ par habitant de la commune. Le conseil municipal accepte cette demande et valide un montant de 413.70€.

### **Terrain des sports**

Le club de football a sollicité le conseil municipal pour la mise en place de filet pare-ballon derrière les buts. Monsieur le Maire, qui les a reçus, estime que ce n'est pas nécessaire du côté des vestiaires et propose des devis pour l'achat et la pose de filet derrière le but côté « la Landelle ». Il propose de retenir la solution la moins onéreuse qui est celle de la société BREIZH MAVASA de Taden pour un coût de 7 160.31€ HT. Le conseil municipal donne son accord.

### Fonds de concours défi Val-Vert

Le conseil a opté pour l'achat d'un broyeur de végétaux afin de limiter les apports en déchetterie qui sont désormais interdits aux collectivités. Le prix du broyeur est estimé à 11 000.00€ HT et

la subvention demandée est de 5 000.00€. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter cette aide et à signer les documents s'y rapportant. Depuis nous avons eu connaissance qu'un complément d'aide était possible auprès de la région Bretagne. La nouvelle demande est donc de 50% du coût auprès de la région, 25% dans le cadre du défi Val-Vert et les 25% restant à la charge de la commune.

### **Programme voirie 2023**

L'appel d'offre a été fait par Dinan Agglomération et c'est la société COLAS qui est retenue. Les routes prévues sont celles de « l'Ardillais » (8 974.20€), « Launay » (17 160.60€), « La Ville Boblain » (3 800.40€), « La Mouchais », côté « Basse Lande » (10 444.80€), « La Motte aux Marais » (16 424.64€), et « La Mouchais », côté « La Mare Plate » (9 540.00€), soit un total de 66 344.64€. Ce montant étant en-deçà du budget il est proposé au conseil de rajouter la route du « Marchix Saint-Méen » en proposant à l'entreprise de nous garantir le même cout linéaire qu'à « l'Ardillais » et de regrouper ces deux zones de travaux. Le conseil municipal valide l'ensemble de ces propositions.

### Chemin d'exploitation

La commission voirie a identifié trois chemins d'exploitation à refaire entièrement cette année. Il s'agit du chemin « de Radieu » depuis « la Balue » jusqu'à la route de Saint-Méloir des Bois, le chemin qui va du « Bas-Village » au « Mézeray », et le chemin qui va des « Villes Hunault » à la « Basse Lande ». Trois entreprises ont répondu à notre demande de devis. La commission privilégie les solutions techniques proposées à une simple comparaison de tarif. Le choix se porte donc sur la solution proposée par l'entreprise LESSARD Travaux Publics pour un montant initial à 54 341.80€ HT. Après discussion, une partie du chantier est retirée du marché et le devis est ramené à 52 286.80€ HT.

# Approbation du deuxième programme PAPI

(Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

Un second programme PAPI va être mis en œuvre pour faire suite au premier qui a débuté en 2017 et s'achèvera au 31 Décembre 2023. Ce programme, prévu pour une durée de 6 ans soit de 2024 à 2029, propose de travailler sur 8 axes, pour un coût budgétaire estimé à 2 695 000.00€ TTC pour l'intégralité de la période. Il est demandé à la commune de Bourseul de valider ce projet et de statuer sur la partie financière la concernant, soit le financement d'action sur les 6 ans pour un budget de 60 000.00€ TTC qui seront financés pour 51 000.00€ par les co-financeurs publics et pour 9 000.00€ maximum par la commune de Bourseul. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

### Achat pour l'école

Madame MORIN Anne-Claude a réuni la commission scolaire pour rendre compte des demandes émises lors du conseil d'école. Dans un premier temps, la commission souhaite donner un avis favorable à la demande d'achat de petits matériels pour le sport et la motricité et valide les devis proposés par les sociétés ASCO et CELDA pour 118.45€ TTC et la société CASAL SPORT pour 1 158.78€ TTC.

### Vie de la commune

### **Etat civil**

### **Naissances**

JAN Léo, Robert, Gérard Né le 20/01/2023 1, « La Guiternais »



Né le 17/03/2023

1, impasse de la Louvelais

MARCADE Marceau, Joseph, Jean

Né le 10/05/2023

12, « Le Pau »

#### **Pacs**

Le 15 avril 2023

**GUERIN Manon et SAMSON Maxime** 

26 bis, « Saint Méen »

Le 17 juin 2023

PINGIER Éric et LESPRILLIER Marie Claire

2, « La ville Boblain »

### Mariages

Le 10 juin 2023

**COUDRAY Marie et ANGLAIS Ludwig** 

1, « Le Marchix saint Méen »

Le 17 juin 2023

**BESNARD Marie-Pierre** et LOMINÉ Sébastien

5, rue Noé Poupard



### À Pluduno

Le 10 juin 2023

**JAGUEUX Céline et GUITTIER Hermann** 

21, « Le Pau »

#### À Saint-Lormel

Le 1er juillet 2023

**LUCAS Cécile et MARGUERITE Arnaud** 

2, « Le Clais »

### Décès

**ALLÉE Victorine, veuve TARDIVEL** 

Le 28 janvier 2023

**LAROCHE Claire, veuve DUFOUR** 

Le 11 mars 2023

**DURAND Hélène, veuve NAVICET** 

Le 02 avril 2023

JÉREZ Nicole, épouse BENOIT

Le 08 avril 2023

Loisel Maria, veuve VITEL

Le 7 mai 2023

**LEBRETON Thérèse veuve BENOIT** 

Le 22 mai 2023



### **Urbanisme**



### Déclarations préalables

| - Deciaration     | nis pi calables       |                                       |
|-------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| DP 02201422C0036  | « La Guiternais »     | Générateur photovoltaïque             |
| DP 02201423C0001  | « La Métairie »       | Matériels pour fibre optique          |
| DP 02201423C0002  | « Le Pont Loyer »     | Centrale photovoltaïque               |
| DP 02201423C0003  | 10, « Le Pont Loyer » | Création et modification d'ouvertures |
| DP 02201423C0004  | 4, rue des Camélias   | Porte fenêtre                         |
| DP 02201423C0005  | « Le Marchix »        | Centrale photovoltaïque               |
| DP 02201423C0006  | 1, « La Rabionnais »  | Modification de toiture               |
| DP 02201423C0009  | 6, rue M. Dupureur    | Terrasse et Pergola                   |
| DP 02201423C0010  | 2, « La Flouriette »  | Annexe                                |
| DP 02201423C0011  | 7, rue Marie Curie    | Clôture                               |
| DP 02201423C0012  | 12, rue des Camélias  | Garage                                |
| DP 02201423 C0013 | 7, rue chateaubriand  | Clôture et abri de jardin             |
| DP 02201423C0014  | 10, rue Jules Ferry   | Isolation extérieure                  |
| DP 02201423C0015  | 5, « La Tremblais »   | Changement de porte et fenêtres       |
|                   |                       |                                       |

### Demandes de permis de construire

| PC 02201422C0022    | 1, « Les Hautières »       | Extension et changement de menuiseries   |
|---------------------|----------------------------|--|
| PC 02201423C0001    | 11 « La Basse Lande »      | Carport et panneaux solaires   |
| PC 02201423C0002    | « La Balue »               | Isolation et ouvertures  |
| PC 02201423C0003    | « La Balue »               | Isolation et ouvertures  |
| PC 02201418C0020-01 | 2, impasse de la Vallée    | Construction d'un garage, enduit maison  |
| PC 02201423C0004    | « La Rabionnais »          | Nurserie pour veaux  |
| PC 02201423C0005    | 14, « La ville es Robert » | Extension de maison  |
| PC 02201423C0006    | 12, « Le Pau »             | Garage   |
| PC 02201423C0007    | 1, « Les Perrières »       | Garage   |
| PC 02201423C0008    | 3, « La Porte Sauneuf »    | Changement de destination<br>Et remplacement de la porte<br>du garage en porte fenêtre |
| PC 02201423C0009    | 9, rue Yvette Le Queinec   | Maison Individuelle  |
|                     |                            |  |

### Demandes de permis de démolir

| PD 02201423C0001 | 10, « Le Pont Loyer » | Partie haute de l'étable côté<br>rue |
|------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| PD02201423C0002  | 12, « Le Pau »        | Appentis                             |

### Demande de permis d'aménager

| PD 02201423C0001 « La vill | e es Robert » Lotiss | sement « Le Clos Grasset » |
|----------------------------|----------------------|----------------------------|



### Repas des Aînés

Lorsque nous avons distribué les cartes aux bénéficiaires du repas offert par la commune, nous avons remis un questionnaire pour savoir si les personnes souhaitaient maintenir ce système mis en place pendant le COVID, ou revenir au repas à la salle des fêtes comme cela se faisait par le passé.

Nous avons distribué 192 questionnaires et avons obtenu 124 réponses soit 64.58%.

#### Le résultat est le suivant :

- Maintien du système de carte 71, soit 57.26%,
- Repas à la salle des fêtes 36, soit 29.03%,
- · Pas de préférence 10, soit 8.06%,
- Ne veulent rien 7, soit 5.65%.

Le système de carte, avec un repas à prendre au bar des sports sur place ou à emporter, est maintenu pour la durée du mandat soit jusqu'en mars 2026.



# Concours de « Puissance 4 » à la garderie

Pascal DESPRES avait mis en place, sur le temps périscolaire, un concours de « puissance 4 » qui s'est déroulé sur plusieurs semaines.

Ce tournoi s'est déroulé en trois phases, la première a regroupé environ 60 participants répartis dans plusieurs groupes. A l'issue de cette première phase, les vingt meilleurs ont été qualifiés pour la deuxième phase et répartis en 4 groupes de 5, ce qui faisait donc, pour chacun, quatre rencontres à disputer.

Pour être déclaré vainqueur d'un match, il fallait gagner trois manches.

Les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés pour la suite du tournoi, après nous avons eu des quarts de finale, demi-finale, et finale.

La finale de classement pour les places de troisième et quatrième a vu la victoire de Tristan FRENDO face à Mathys MARCADE;

La grande finale a opposé Natao GODART à Quentin ABBE et c'est Natao qui a gagné.

Tous les enfants ont reçu des bonbons en récompense, et les trois premiers se sont vu remettre une pochette cadeau.

L'histoire retiendra également que Ghislaine FLOC'HLAY, notre cantinière, avait annoncé défier le vainqueur du tournoi. Elle a tenu son engagement et a perdu 3 à 0 face à Natao.



### Vie de la commune

### Aidons les abeilles

Le rôle des abeilles ne se limite pas à la fabrication de leur délicieux nectar, mais elles travaillent beaucoup pour la survie des écosystèmes. Les abeilles sont d'importants insectes pollinisateurs. Enormément d'espèces végétales dépendent des pollinisateurs, c'est pourquoi les abeilles garantissent la reproduction de nombreuses cultures.

Par ailleurs, quand les abeilles pollinisent les plantes sauvages, celles-ci vont produire des graines et des fruits dont un grand nombre d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères vont se nourrir.

Si les abeilles venaient à disparaître, ce sont des milliers de végétaux qui viendraient à s'éteindre et tous ces animaux ne trouveraient plus de source de nourriture. Ils mourraient de faim ainsi que leurs prédateurs. Ce sont donc toutes les composantes de la biosphère qui sont directement menacées. C'est pourquoi, le déclin des abeilles est un désastre qui touche la faune, la flore et l'humanité.

Nous sommes allés à la rencontre de Mme ALLÉE Catherine, apicultrice à Bourseul depuis 1987, afin d'en savoir plus sur ces abeilles et nous avons appris que tout le monde peut lutter contre leur disparition comme :

• Se mobiliser tous pour poser des pièges à frelons asiatique. Le mieux est de poser ces pièges de mi-février à mi-mai car c'est la période où les reines cherchent à faire leur nid. On peut continuer après le mois de mai, mais il faut faire attention au piège utilisé, car celui-ci risque de tuer d'autres insectes importants à la biodiversité.

• Planter dans votre jardin des plantes mellifères car celles-ci sont riches en nectar et en pollen, et elles sont très visitées par les abeilles. Afin de leur donner du choix, vous pouvez diversifier les espèces, en plantant du thym, du romarin, de la lavande ou encore des lys, du sarrasin....

Si vous croisez Catherine sur l'un des marchés aux alentours,

vous constaterez que les abeilles produisent de succulents miels de fleurs et de toutes textures. Mais vous pourrez trouver aussi du miel de forêt, de châtaignier, de bruyère et même de sarrasin. Comme les bonnes vertus de l'abeille ne s'arrêtent pas au miel. Catherine travaille avec un laboratoire qui fabrique des produits à base de propolis, qui est un mélange de résine récolté par les abeilles pour protéger et assainir la ruche. C'est pourquoi vous trouvez également des produits naturels de bien être, à base de propolis.

Merci à Madame ALLÉE d'avoir pris du temps pour répondre à nos questions.









### Luttons contre le frelon asiatique

Dinan Agglomération et votre commune vous accompagne dans la lutte contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique sort de son hibernation.

Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « Vespa Velutina », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même. Il faut éliminer tous les nids. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.

Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71



### Vie quotidienne

### Le languages des fleurs

Tulipe rouge = passion, amour intense.

Tulipe blanche = amour puissant, sincère mais sage.

Tulipe rose = amour naissant, un sentiment pur et fragile.

Tulipe noire = amour éternel et infini, et peut alors accompagner la perte d'un être cher ou une rupture.

Tulipe jaune = symbole de doute et d'inquiétude.

Tulipe violette = sentiment fort et noble



La jonquille est une star lors de la célébration de la fête des grandsmères au mois de mars parce qu'elle véhicule un message d'amour. Cette fleur annonce aussi le retour des beaux jours, ce qui fait d'elle une porteuse de bonnes nouvelles et un signe de bonheur, de prospérité, de richesse et de joie.



Dans le langage des fleurs, la jonquille symbolise l'amour sincère et durable ainsi que le désir impatient. Toutefois, vous pouvez aussi l'utiliser lorsque vous voulez faire une déclaration d'amour, en toute discrétion, et que vous souhaitez obtenir une réponse rapide.

### Comment conserver les aliments plus longtemps?

Conserver LE PAIN plus longtemps en le demandant non tranché.

Placer une pomme dans la corbeille à pain avant d'envelopper ce dernier dans un torchon permet de ne pas obtenir (trop vite) un pain à la croûte aussi dure que du béton.

Pour le pain de mie, une astuce de grand-mère consiste à placer une branche de céleri dans le sac afin qu'il moisisse moins rapidement et conserve son moelleux.



Conservez votre BEURRE CACAHUÈTE l'envers pour que l'huile se répartisse uniformément dans le pot



Conservez **POMMES DE TERRE** avec les pommes pour les empêcher de germer.



Mettez un bouchon coupé en 2 dans la corbeille à **FRUITS** pour les conserver plus longtemps

Mettez les CITRONS dans un bocal rempli d'eau pour les conserver frais et juteux plus longtemps





des YAOURTS, plantez un bâtonnet à l'intérieur du pot et placez -les au congélateur afin d'obtenir un goûter glacé apprécié des enfants.

Pour éviter de gaspiller

Gare aux mélanges : Les POMMES et les **BANANES** doivent être isolées. Par contre, si votre avocat n'est pas assez mûr, n'hésitez pas à le placer à côté d'une banane ou

d'une pomme!



Conservez AVOCATS avec un

oignon pour éviter

qu'ils ne noircissent

Mettez LES HERBES dans un bac à glaçons, ajoutez de l'huile et mettez au congélo



Placez une tranche de pain sur le dessus du **GÂTEAU** pour conserver un gâteau moelleux plus longtemps.



Placez un morceau de beurre sur la moitié d'un OIGNON pour le conserver plus longtemps

Mettez vos BISCUITS dans une boîte hermétique avec une tranche de pain de mie.



Pas moyen de consommer vos CITRONS dans les temps?



Pour éviter de les laisser pourrir et de les gâcher, coupez-les en rondelles, disposez-les dans des moules en silicone et couvrez-les d'eau. Congelez le tout! Vous pourrez les ajouter à un

pichet d'eau pour faire une boisson fraîche et citronnée.

### **ASTUCES** +

Quelques gouttes de vinaigre blanc diluées dans de l'eau froide permettent de tuer une grande partie des bactéries et moisissures ce qui ralentit la dégradation de l'aliment. Cette astuce est d'autant plus conseillée pour les produits fragiles et difficiles à conserver comme les fruits rouges. Il suffit de les tremper dans de l'eau légèrement vinaigrée et de surtout bien les sécher avant de les placer par exemple dans un tupperware avec de l'essuie-tout, au frigo. Sachez aussi que les fruits rouges se congèlent très bien. S'ils sont trop abîmés, faites un coulis.



### Vie quotidienne

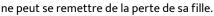


### Des lectures pour cet été sous le soleil

### La vie est facile, ne t'inquiète pas

### Agnès Martin-Lugand

Rentrée d'Irlande. Diane est bien décidée à reconstruire sa vie à Paris. Avec l'aide de son ami Félix, elle s'est lancée à corps perdu dans la reprise en main de son café littéraire. C'est là, aux « Gens heureux lisent et boivent du café », son havre de paix, qu'elle rencontre Olivier. Il est gentil, attentionné, et, surtout, il comprend son refus d'être mère à nouveau. Car elle



Bientôt, un événement inattendu va venir bouleverser les certitudes de Diane quant à ses choix, pour lesquels elle a tant bataillé.



### Un peu, beaucoup, à la folie

### Liane Moriarty

Trois couples épanouis. De charmants enfants. Une amitié solide. Et un barbecue entre voisins par un beau dimanche ensoleillé : tous les ingrédients sont réunis pour passer un bon moment. Alors, pourquoi, deux mois plus tard, les invités ne cessent-ils de se répéter : « si seulement nous n'y étions pas allés »?



### T'inquiète pas, maman, ca va aller

#### Hélène de Fougerolles

Je marche dans la rue en levant les yeux au ciel. Il paraît que c'est ultra-efficace pour éviter de pleurer. J'inspire à fond. J'écoute battre mon cœur. Je viens d'entrer dans un tunnel immense... C'est le début du grand huit. Il va falloir que je m'accroche. Longtemps, je n'ai pas voulu voir, pas voulu savoir. J'étais dans le déni et la

mauvaise foi. J'ai joué à merveille mon rôle d'actrice lumineuse, pétillante et





légère. J'avais une double vie : celle à laquelle je voulais croire, et l'autre, celle que je vivais vraiment...

### La fabuleuse histoire de Guirec et Monique

#### Guirec Soudée

Parcourir les mers du monde avec une poule rousse comme membre d'équipage, voici la fabuleuse histoire de Guirec. En 2013, à seulement 21 ans à bord d'un petit voilier en acier acheté avec ses économies durement gagnées en Australie, ce Breton entame la traversée de l'Atlantique. Après un hivernage de cent trente jours



dans les glaces du Groenland, il devient à 24 ans le plus jeune navigateur à franchir le passage du Nord.

### Numéro deux

#### David Foenkinos

En 1999 débutait le casting pour trouver le jeune garçon qui allait interpréter Harry Potter et qui, par la même occasion, deviendrait mondialement célèbre. Des centaines d'acteurs furent auditionnés. Finalement, il n'en resta plus que deux. Ce roman raconte l'histoire de celui qui n'a pas été choisi.







### Lectures pour enfants et ados

### Les Cahiers d'Esther

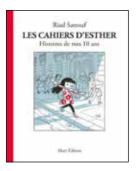
#### Riad Sattouf

Le premier tome de la série Les Cahiers d'Esther.

Qui sont Tal et Kendji Girac ? Qu'est -ce que les têtes brûlées ?

Quels sont les critères de beauté que doivent avoir les garçons et les filles pour être populaires ? Comment fait-on quand on a des copines plus riches que soi ? Qu'est-ce que le petit pont massacreur ?

Comment les attentats du 7 janvier ont-ils été vécus dans la classe d'Esther ? Comment faire quand on a peur d'avoir des gros seins ? Ce premier tome nous plonge dans le quotidien d'une fille de 10 ans qui nous parle de son école, ses amis, sa famille, ses idoles.



### Chiots en danger

#### Laurie Halse Anderson

Le quotidien de quatre apprentis vétérinaires qui réalisent leur rêve : sauver et prendre soin des animaux qu'ils adorent! Sophie veut devenir vétérinaire.

La clinique du Dr Hélène Macore va lui permettre de réaliser son rêve !

Quand des chiots malades arrivent à la clinique vétérinaire dirigée par sa grandmère, Sophie fait tout pour les soigner.

Mais bientôt elle a des doutes : auraient-ils été maltraités ? Avec l'aide de ses amis, Sophie mène l'enquête. La vie des chiots en dépend!



### Sauveurs & Fils

### Marie-Aude Murail

Quand on s'appelle Sauveur, comment ne pas se sentir prédisposé à sauver le monde entier ? Sauveur Saint-Yves, 1,90 mètre pour 80 kg de muscles, voudrait tirer d'affaire Margaux Carré, 14 ans, qui se taillade les bras, Ella Kuypens, 12 ans, qui s'évanouit de frayeur devant sa prof de latin, Cyrille Courtois, 9 ans, qui fait encore pipi au lit, Gabin Poupard, 16 ans, qui joue toute la nuit à World of Warcraft et ne va plus en cours le matin, les trois soeurs Augagneur, 5, 14 et 16 ans, dont la mère vient de se remettre en ménage avec une jeune femme... Sauveur Saint-Yves est psychologue clinicien. Mais à toujours s'occuper des problèmes des autres, Sauveur oublie le sien. Pourquoi ne peut-il pas parler à

son fils Lazare, 8 ans, de sa maman morte dans un accident ? Pourquoi ne lui a-t-il jamais montré la photo de son mariage ? Et pourquoi y a-t-il un hamster sur la

couverture?



### Des jeux de société pour jouer en famille ou avec des amis





A partir de 10 ans moins de 30 min 4 à 10 joueur(s). Sortez les mains de vos poches...

Entrez dans la danse et suivez le tempo sans baisser votre garde!

Vous allez pouvoir découvrir 48 nouveaux signes pour vous déchaîner et découvrir la langue des signes!

Rythme And Boulet Replay est un jeu où vous allez taper sur vos genoux et dans vos mains à la manière de We Will Rock You.

À partir de ce rythme scandé par tous, vous devrez créer une chaîne de signes. Chaque joueur appelé doit répéter son signe avant de mimer sans tarder.



**BrainBox**, c'est une série de jeux de mémoire, organisés autour d'un thème spécifique. Chaque boîte contient 55 cartes, un dé et un sablier.

### Vie quotidienne

# LES CONSEILS DE P



Porte des vêtements de couleur claire à manches longues, un pantalon à glisser dans des chaussettes hautes et un chapeau.



### **Examine-toi**

Regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. N'essaie pas de l'enlever tout seul!



### **Utilise des répulsifs**

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif en respectant les indications notées sur le produit.



### Fais retirer la tique

Demande à un adulte de t'enlever la tique à l'aide d'**un crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est! Fais désinfecter ta piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



### **Evite les herbes hautes** et les feuilles mortes

Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.



### **Surveille la zone** où tu as été piqué

Au cours des mois qui suivent la pigûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir **un médecin**. Si besoin il pourra te donner un traitement adapté.



### Qu'est-ce qu'une tique ?

C'est une petite bête qui vit dans la nature.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

### Pourauoi éviter les pigûres de tiques ?

Une fois qu'une tique a piqué, elle peut rester sur ton corps pendant plusieurs jours.

Une pigûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant. Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes. Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°.

#### POUR ÉVITER D'AVOIR UNE MALADIE, LA TIQUE DOIT ÊTRE ENLEVÉE LE PLUS VITE POSSIBLE.

https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016. Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques. Validé nar le Ministère des Affaires sociales et de la Santé

(P 图图





### **MALADIES VECTORIELLES** Les connaître pour se protéger



### MALADIF **F LYMF**

ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

#### • QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

#### **COMMENT RETIRER UNE TIQUE?**

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.









Utilisez un tire-tique glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antisentique

### OU, À DÉFAUT,



Utilisez une pince fine saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner.



Après avoir enlevé la tique. désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

#### Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

### **J'apprends** à me protéger

#### • COMMENT SE PROTÉGER AVANT LES ACTIVITÉS DANS LA NATURE?

La meilleure facon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques

Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes un chaneau et de rentrer le bas du nantalon dans les chaussettes.

Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herhes

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau en respectant leur mode d'emploi.

Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).







#### COMMENT SE PROTÉGER EN REVENANT D'ACTIVITÉS DANS LA NATURE?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur pigûre ne fait pas mal

#### Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps,

en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques.

. N'hésitez pas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).

#### • QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE?

#### **COMMENT RETIRER UNE TIQUE?**

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles





ET



Utilisez **un tire-tique** : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique

#### OU, À DÉFAUT,

ET



Utilisez une pince fine



Anrès avoir enlevé la tique désinfectez la peau avec un antiseptique.

saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

#### Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqure, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

### J'identifie les situations à risque

#### • OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.







### • QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc

Les amateurs d'activités dans la nature : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.







#### À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE **EST-IL MAXIMUM?**



Les tiques sont plus actives entre avril et novembre

### Ce qu'il faut retenir

#### POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

### Avant et pendant une activité dans la nature :

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.

### Après une activité dans la nature :

J'inspecte soigneusement mon corps.

#### Après avoir été piqué par une tique :

• Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin

Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

#### POUR SIGNALER UNE PIQÛRE DE TIQUE ET SA GÉOLOCALISATION:

• Je télécharge l'application gratuite pour smartphone « Signalement tique » disponible à l'adresse : http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement\_TIQUE

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.





### Vie quotidienne







## Canicule, fortes chaleurs

Protégez-vous avant les premiers effets

### La canicule, c'est quoi?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15



POUR EN SAVOIR PLUS: 0 800 06 66 66\* (appel gratuit) https://sante.gouv.fr

> www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

### Quels sont les effets de la chaleur?



Crampes



Fatigue inhabituelle





Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



**Propos** incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

### **BON À SAVOIR**

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### Comment me protéger?





Je bois de l'eau



le me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

#### **ATTENTION**

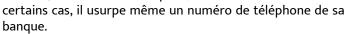
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil

### Fraude au faux conseiller bancaire : soyez vigilant !

### Une nouvelle forme d'arnaque malheureusement très répandue!

La fraude au faux conseiller bancaire est un type d'escroquerie consistant à tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes.

En général, l'escroc appelle la victime ou l'incite à le contacter. Il se présente comme conseiller ou agent du service anti-fraude de sa banque. Il dispose de nombreuses informations la concernant pour crédibiliser son arnaque (identité, adresse, numéro de compte...). Dans



L'escroc prétend avoir identifié des actions suspectes en cours sur le compte bancaire de la victime et lui demande de les confirmer ou lui propose de les bloquer en urgence.

Pour contrer la prétendue fraude en cours, le faux conseiller vous demande alors de valider une opération sur votre espace personnel bancaire, faire un paiement en ligne, ou même un virement, vous dépossédant ainsi de la somme versée.

### Comment se protéger de ce type d'arnaque?

- Méfiez-vous des messages (mail ou SMS) qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires.
- N'installez des applications ou logiciels que depuis les sites ou magasins officiels.



- Utilisez un antivirus pour vous protéger des virus qui pourraient dérober vos mots de passe ou vos informations personnelles et bancaires.
- Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application que vous utilisez.

#### Bon à savoir!

Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, ni de valider des opérations à

distance. En cas de doute, raccrochez et appelez votre banque.

### Vous avez été victime de ce type d'arnaque?

Déposez plainte en ligne sur la plateforme THESEE accessible sur le site Service-public.fr : https://www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/N31138

Pour être conseillé dans vos démarches, vous pouvez également contacter la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

### **Adressage**

Chers Bourseulais(es), vous qui aimez recevoir toutes les actualités de votre village, ayez une petite pensée pour ceux qui les distribuent, et pour votre facteur(trice) également!

Merci de veiller à ce que vos noms et prénoms soient présents et restent lisibles sur vos boites aux lettres.

Nous vous rappelons également que la « plaque de numérotation » qui vous a été distribuée par la mairie doit obligatoirement être apposée à l'entrée de votre habitation.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



### Vie associative



# Le grand forum des associations du secteur Plancoët - Plélan

Samedi 9 septembre

La 11<sup>ème</sup> édition du Grand Forum aura lieu le samedi 9 septembre 2023 de 10h à 17h à la salle omnisports de Plancoët.

**NOUVEAU!** Cette année le Grand Forum lance son site internet pour vous donner toutes les infos pratiques de l'évènement et pour retrouver toute l'offre associative des 18 communes des secteurs Plancoët et Plélan (plus de 300 associations répertoriées!).

RDV sur: https://grandforum-plancoet-plelan.fr

Venez choisir l'activité qui vous plaît! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activité très variés: loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble.

Organisation : Association du Grand Forum des associations du secteur Plancoët/Plélan avec le soutien de Dinan Agglomération.

Contact: forum-associations@orange.fr ou https://grandforum-plancoet-plelan.fr



### L'actualité 2022-2023 de l'Amicale de l'école

Le 1<sup>er</sup> mai, les **randonnées quad et pédestre** ont séduit bon nombre de passionnés. Nos enfants ont pu découvrir la campagne Bourseulaise à pied.

Les quadeurs venu du grand Ouest, de la Vendée à Brest, ont arpenté les chemins et les champs pendant 3 heures.



La **kermesse** nous a une fois de plus tous réunis sur notre grand site de l'école.

Nous avons inauguré un nouvel espace de 15 jeux en bois que nous avons fabriqué cet hiver. Avec leur enseignante, nos élèves de CM ont eu le plaisir de les faire découvrir et de les animer durant l'après-midi.

Toujours au rendez-vous, les incontournables structures gonflables ont amusé nos enfants, autant les petits que les grands.

Les yeux pleins d'étoiles, nos enfants ont pu profiter cette année de l'échelle des pompiers et des tours de calèche.

Les familles se sont retrouvées autour de la galette-saucisse/ frites, ce rendez-vous du midi reste toujours un grand moment de convivialité partagé entre tous.

Cette année nous avons eu le plaisir de recevoir les élèves de l'école de musique de Plancoët-Plélan, Le Diapason, qui pour clôturer cette belle festivité et cette année scolaire nous ont organisé un concert.

Un grand merci à tous les bénévoles qui contribuent chaque année à la réussite de ces beaux moments.

L'équipe de l'Amicale

https://amicale-laique-bourseul.assoconnect.com Facebook : Web'micale École de BOURSEUL (22)

Excellentes vacances scolaires
A l'année prochaine !!!



### Le Moto Club

L'Assemblée Générale du Bourseul Moto Club s'est tenue le 14 avril pour le plus grand plaisir de ses 25 adhérents qu'ils soient pilotes ou passagers de 15 motos.



Le plaisir de rouler tranquillement ensemble et de découvrir les joyaux cachés le long des routes de campagne et dans les petits villages reste l'idée maîtresse de ce groupe qui existe maintenant depuis près de 20 ans.

Après le rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée, les membres du bureau ont tous été reconduits :

• Président : Romain DOUÉ

• Trésorier : Michel MORIN ; Adjoint : Gérard CRESTEL

• Secrétaire : Madeleine BRIEND ; Adjointe ; Catherine PICK.

Pour les activités, des sorties à la journée ou d'après-midi sont organisées :

- Le 16 avril, une journée en forêt de Brocéliande a eu lieu
- Le 21 mai, direction la vallée des saints
- En juillet, est prévue une sortie au barrage de BOSMÉLÉAC

Sans oublier le week-end annuel de juin qui a emmené les participants vers la région de La Roche-Bernard.

Des sorties continueront d'être programmées – généralement le 3ème



dimanche du mois- tout au long de l'année.

Bien que fortement déçus par la faible participation au rallye découverte du mois de septembre 2022, les adhérents ont décidé de reconduire cette animation autour de Bourseul, en direction des vacanciers ou de la population locale, le 6 août prochain.

Si vous souhaitez rejoindre le Bourseul Moto Club, contactez le 06 08 04 19 02 ou le 06 29 63 80 18

### Comité des Fêtes

Le 28 mai 2023, les courses cyclistes ont réuni du monde à Bourseul. Ce fût une belle journée, qui s'est bien déroulée. Il était agréable d'admirer les cyclistes donner de leur meilleur pour cette belle course. Le comité remercie les membres du conseil pour leur présence.



La randonnée pour la lutte contre le cancer se déroulera le dimanche 24 juillet 2023.



Vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes en tant que bénévole ? Alors n'hésitez pas à contacter Christophe, président de l'association au 06.33.74.51.76.



### Vie associative

Les cavaliers de la Ville Vain

Les cavalières des écuries de la Ville Vain ont représenté brillamment les écuries lors des championnats de Bretagne CSO Poney et Amateur.

De nombreux podiums et place d'honneur pour nos deux équipes.

### Voici quelques résultats pour l'équipe poney :

Louise : 2ème médaille d'argent en AS2 D (1.10m)

Zoé: 2ème médaille d'argent en E2 (1 m) Thélma: 3ème médaille de bronze en P1C (1 m) Zoé: 3ème médaille de bronze en E3 (90cm) Shade: 2ème médaille d'argent en P2C

Lilou : 10<sup>ème</sup> en P1D Juliette : 13<sup>ème</sup> en P1D

Elles participeront à l'open de France poney 2023

du 7 au 12 juillet à Lamotte Beuvron.

### L'équipe Amateur était bien présente aussi puisqu'après leurs 3 jours d'épreuves elles se classent :

Zoé: 4ème en Amateur Elite (1.25 m)

Justine : 16<sup>ème</sup> en Amateur 2(25 ans et -) 1.10m Marine : 15<sup>ème</sup> en Amateur 2 (26ans et +)1.10m

Mélane : 12<sup>ème</sup> en Amateur 3 (1m) Esther : 15<sup>ème</sup> en Amateur 1 (1.20 m)

Elles représenteront aussi les écuries lors du championnat de France Amateur qui aura lieu au Mans du 14 au 17 Juillet. On souhaite bonne chance à toutes nos cavalières et aussi à

leurs chevaux !!!!

Un grand merci à leur coach Lara Le Bihan sans qui nous

n'aurions pas ses supers résultats!







# Collecte de légos pour le foyer de Beaubois

Mélina FLEURY, ergothérapeute au foyer de Beaubois à Bourseul lance un projet participatif et solidaire à l'échelle locale et régionale.

Les personnes résidantes du foyer de Beaubois collectent des LEGO® afin de construire une rampe d'accès au bar Duguesclin de Broons pour rendre la salle des soirées à thèmes (blind test, karaoké, ...) accessible à tous. (Ceci est un essai, inspiré de l'initiative allemande ainsi que du projet RAMPEGO de la délégation APF France des Ardennes. Les objectifs de ces projets sont d'encourager l'accessibilité et de sensibiliser les établissements recevant du public)

La mairie de Bourseul accepte de soutenir ce projet en devenant point de collecte pour les dons en liens avec ce projet.

Si vous êtes en possession de LEGO et que vous souhaitez, vous aussi, participer à ce projet, vous pouvez venir les déposer directement au foyer de Beaubois ou à la mairie qui les leur transmettra







### Calendrier des Fêtes

### Juillet 2023

- Le 05/07 LA BOULE BOURSEU-LAISE - Challenge Municipal
- Le 19/07 LA BOULE BOURSEULAISE
- Challenge Jean-Baptiste CHESNAIS
- ☐ Le 23/07 LE COMITÉ DES FÊTES Rando VTT pour la lutte contre le
- Le 29/07 MATHIDA, VAINCRE LAFORA, concours de Palets

#### **Août 2023**

- Le 06/08 LE MOTO CLUB Rallye découverte motos et voitures
- Le 16/08 LA BOULE BOURSEULAISE
- Challenge Jean-Baptiste CHESNAIS

### Septembre 2023

Le 20/09 - LA BOULE BOURSEU-LAISE - Challenge Jean-Baptiste CHESNAIS

#### Octobre 2023

- Le 14/10 LE CYCLO CLUB DE BOURSEUL Paëlla à emporter
- Le 18/10 LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste CHESNAIS
- Le 29/10 LES CAVALIERS DE LA VILLE VAIN et LE COMITÉ DES FÊTES
- Loto

### Novembre 2023

- Le 04/11 MATHIDA, VAINCRE LAFORA- Repas Tartiflette
- Le 22/11 LA BOULE BOURSEULAISE
- Challenge Jean-Baptiste CHESNAIS

### Décembre 2023

- ☐ Le 03/12 LES CAVALIERS DE LA VILLE VAIN et LE COMITÉ DES FÊTES
- Marché de Noël
- Le 20/12 LA BOULE BOURSEULAISE
- Challenge Jean-Baptiste CHESNAIS

### Les assistantes maternelles

Cinq assistantes maternelles sont installées sur la commune. Si vous êtes en recherche, n'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs disponibilités :

#### Madame DAVID Gaëlle

6 bis, « Le Petit Calage La ville Hamonet » - Bourseul Tél. : 02.96.84.18.55

#### Madame FENICE Christelle

2, « Les Pruniers » - Bourseul Tél.: 02.96.84.49.00

### Madame HUBERT Huguette

5, Impasse de la Vallée « La ville Hamonet » - Bourseul Tél. : 06.23.62.94.36

### Madame L'HEVEDER Stéphanie

24 bis, « Saint Méen » - Bourseul **Tél.**: 02.96.83.09.34

#### **Madame MORIN Noémie**

2, « Le Champs Ménard » - Bourseul Tél.: 07.68.96.82.24



# Nouveaux commerçants et artisans de la commune





### TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

JOUNY Catherine
5 la ville Salmon - 22130 Bourseul
02 96 83 35 58
jouny.catherine@gmail.com

### Infos utiles

### Permanences du maire

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture de la mairie

| Lundi | de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 |
|-------|---------------------------------|
| Mardi | de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 |

Mercredi de 8h à 12h Jeudi Fermé au public

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h à 12h

Fermé le samedi en juillet et août

### Contacts services communaux

Mairie 02 96 83 02 17

mairie@bourseul.fr - www.bourseul.fr

École 02.96.83.02.03 ou 06.59.70.76.27

ecole.0220747t@ac-rennes.fr

 Garderie
 02 96 83 09 76

 Cantine
 02 96 83 04 81

 Salle polyvalente
 02 96 83 06 41

### Numéros utiles

| Urgences médicales • SAMU   | 15             |
|---|----------------|
| Pompiers  | 18             |
| Police secours  | 17             |
| N° d'appel d'urgence en Europe  | 112            |
| Nº d'appel d'urgence SMS  |                |
| Fax pour muets et/ou malentendants  | 114            |
| Secours en mer  | 196            |
| Alerte enlèvement   | 197            |
| Allo Enfance Maltraitée   | 119            |
| Violences conjugales  | 39 19          |
| Solitud'écoute  | 08 00 47 47 88 |
| Centre anti-poison Rennes   | 02 99 59 22 22 |
| SOS Médecins  | 36 24          |
| Allo Service Public   | 39 39          |
| Des réseaux d'information par téléphone<br>sont également à votre disposition : |                |
| RésoGardes (0,35 €/min)   | 32 37          |
| SOS Gardes (0,45€/minute)   |                |
|   |                |

### Assistantes Sociales

Les Assistantes Sociales peuvent vous recevoir sur Plancoët ou Plélan le Petit. Afin de prendre rendez-vous, il vous faut contacter la Maison du Département à Dinan (MDD) au **02 96 80 00 80.** 

# Gendarmerie Horaires et coordonnées *Plancoët*

ouverte 7 jours / 7, de 8h à 12h et de 14h à 19h en semaine et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés 64 rue de l'Abbaye - Tél.: 02.96.84.13.99

### Beaussais-sur-Mer

ouverte les mardis, jeudis et samedis de 14h à 18h. 5, rue Joliet à Ploubalay - Tél. : 02.96.27.20.17 Au-delà de 19h, téléphoner en composant le 17.

### Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, Monsieur PINON, Conciliateur de justice, peut vous aider. Une fois par mois, il tient une permanence à la mairie de Plancoët. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au **02 96 84 39 70**.

### Centre des finances publiques

Le service des Impôts de Dinan est ouvert

du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous de 13h30 à 16h.

Au 22 rue Lord Kitchener à Dinan - 02 96 39 06 98

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, leur site : impots.gouv.fr, est à votre disposition. Vous pouvez également joindre le Sercice d'Informations des Impôts au 0 809 401 401

du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

#### La CPAM de Plancoët

Les conseillers de la CPAM tiennent une permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Vous pouvez planifier votre venue au 36 46 ou via votre compte sur ameli.fr

### **Espace France Services**

Pour toutes vos démarches administratives, vos demandes de carte d'identité et passeport, une conseillère se tient à votre disposition dans les anciens locaux de la Trésorerie à Plancoët, quai du duc d'Aiguillon:

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 15h

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 14h

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :

02 57 27 00 00

### Les déchetteries

**Rappel:** Vous avez la possibilité de déposer vos déchets dans les deux déchetteries (Plancoët et La Landec). Cependant pour y avoir accès, vous devez être en possession d'un badge. Si vous ne l'avez toujours pas, vous devez remplir un formulaire, que vous trouverez aux adresses ci-dessous, et y joindre votre justificatif de domicile:

- à la mairie
- au siège de Dinan Agglomération au au 34, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur son site internet :
   www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/
   Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers
- à la maison Intercommunale de Plancoët 33, rue de la Madeleine

Vous déposerez ensuite votre demande aux mêmes adresses ou par mail à l'adresse suivante : dechets@dinan-agglomeration.fr

#### Article 2.2.2 - L'accès des véhicules

L'entrée est limitée aux véhicules légers de tourisme attelés d'une remorque ou non, ainsi qu'aux fourgonnettes dont le PTAC ne dépasse pas 3.5 tonnes.

Les véhicules à bennes basculantes et les camions plateaux ou assimilés ne dépassant pas 3.5T de PTAC (fourgon avec hayon...) sont tolérés, mais le dépôt par «bennage» direct est interdit sauf pour les plateformes végétaux et plateformes gravats (dépôt au sol).

Les véhicules interdits sont notamment les véhicules de PTAC supérieur à 3.5 t.

Les tracteurs (avec remorque) pourront être exceptionnellement autorisés à accéder aux plateformes « végétaux » sous conditions : obtention de l'accord préalable de la collectivité ; le jour, la plage horaire de dépôt, la nature du dépôt et le volume seront définis en concertation avec la collectivité.

L'agent de déchetterie peut refuser l'accès à un usager se présentant avec un des véhicules susmentionnés.

### Horaires des déchetteries - Fermeture les dimanches et jours fériés toute l'année

### Déchetterie de Plancoët

Zone artisanale de Nazareth - 22130 Plancoët Tél. 02 96 80 29 72 - Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

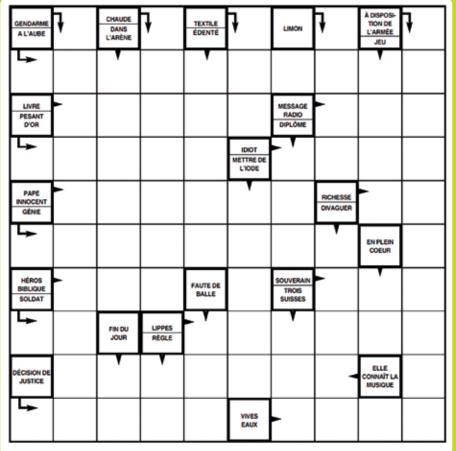
| Du 1 <sup>er</sup> février au 31 octobre  |          |           |           |           |           |           |          |
|---|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
|   | Lundi    | Mardi     | Mercredi  | Jeudi     | Vendredi  | Samedi    | Dimanche |
| Matin                                     | 9h à 12h | 9h à 12h  | 9h à 12h  |           | 9h à 12h  | 9h à 12h  |          |
| Après-midi                                |          | 14h à 18h |          |
| Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier |          |           |           |           |           |           |          |
|   | Lundi    | Mardi     | Mercredi  | Jeudi     | Vendredi  | Samedi    | Dimanche |
| Matin                                     | 9h à 12h | 9h à 12h  | 9h à 12h  |           | 9h à 12h  | 9h à 12h  |          |
| Après-midi                                |          | 14h à 17h |          |

### Déchetterie de La Landec

Zone artisanale de Beauvent - 22980 La Landec Tél. 02 96 82 13 71 - Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

| Du 1 <sup>er</sup> février au 31 octobre |   |           |           |       |           |           |          |
|--|---|-----------|-----------|-------|-----------|-----------|----------|
|  | Lundi                                     | Mardi     | Mercredi  | Jeudi | Vendredi  | Samedi    | Dimanche |
| Matin                                    |   |           | 9h à 12h  |       |           | 9h à 12h  |          |
| Après-midi                               | 14h à 18h                                 | 14h à 18h | 14h à 18h |       | 14h à 18h | 14h à 18h |          |
|  | Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier |           |           |       |           |           |          |
|  | Lundi                                     | Mardi     | Mercredi  | Jeudi | Vendredi  | Samedi    | Dimanche |
| Matin                                    |   |           | 9h à 12h  |       |           | 9h à 12h  |          |
| Après-midi                               | 14h à 17h                                 | 14h à 17h | 14h à 17h |       | 14h à 17h | 14h à 17h |          |

jeux • loisirs





La solution au prochain numéro

